

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

COMMUNE DE Vallons de l'Erdre

REGISTRE DE CONSULTATION

DU PUBLIC

Cocher la case correspondante

installations classées pour la protection de l'environnement

Autres

relatif à la demande d'enregistrement déposée par
l'EARL DE LA MAISON NEUVE en vue de procéder
à l'extension de l'élevage de volailles qu'elle
exploite à Vallons de l'Erdre au lieu dit
La Maison Neuve.

REGISTRE DE CONSULTATION DU PUBLIC

OBJET DE LA CONSULTATION

ARRETE D'OUVERTURE DE LA CONSULTATION DU PUBLIC

Arrêté n° 2021 / ICPE / 133 en date du : 29/04/2021
de Monsieur le Préfet de Loire Atlantique

DUREE DE LA CONSULTATION

Date d'ouverture : 01/05/2021 Date de clôture : 30/06/2021 inclus
Siège de l'enquête : VALLOIS-DE-L'ERDRE, mairie déléguée de URIZ

REGISTRE DE CONSULTATION

Comportant 18 feuillets non mobiles, destiné à recevoir les observations du public.
Il est clos par le maire du lieu d'implantation du projet

Le 1^{er} juillet 2021 à 09 heures

Le délai d'enquête étant expiré,

Je soussigné(e) Jean Yves PLOTEAU, Maire, déclare clos le(s)
 présent(s) registre(s) qui a (ont) été mis à la disposition du public pendant
trente jours consécutifs, du 1^{er} juin 2021
 au 30 juin 2021 inclus.

Les observations consignées au(x) registre(s) sont au nombre de : zéro
 (pages n° _____ à _____)

En outre, j'ai reçu zéro lettres ou notes écrites qui sont annexées au(x) présent(s) registre(s)

Le(s) présent(s) registre(s) ainsi que les zéro pièces qui y sont annexées et le dossier
 d'enquête sont adressés par mes soins le 07 juillet 2021.

Signature

Le Maire,
J.Y. PLOTEAU


